



<http://rp59.fr>

Bulletin N° 32 de juin 2018

Bulletin trimestriel de l'Association

EDITO

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Le receveur des Postes de Bavay (1914)	2
La paroisse Saint Léger de Monthermé	4
La catastrophe d'Houdain les Bavay (1912)	5
Les grands seigneurs du royaume, la noblesse	8
Jeumont, un curé trop pressé	9
une explosion au fort de Cerfontaine (1922)	10
Le retour d'un prisonnier de guerre : Léon Wuilbert	11
Les évadés de Maubeuge, septembre 1914	13
Commémorations de l'Ascension à Rousies	19

Le projet de commémoration à Rousies a démarré voici deux ans, à l'initiative de l'association Racines et Patrimoine. Il a obtenu le label Centenaire 2018, label national qui permet de distinguer les projets les plus innovants. C'est le seul qui ait été validé dans l'arrondissement d'Avesnes.

Cette première phase s'est tenue du lundi 7 au samedi 12 mai 2018, semaine de l'Ascension, où ont lieu traditionnellement des expositions et un défilé. Au programme : trois expositions : les animaux pendant la guerre, les dessins des écoliers (env 250), Rousies et la camp retranché (env 500 documents), une conférence (M. Heuclin, historien), un défilé militaire, un campement militaire reconstitué, un livre d'or, etc.

Les écoles primaires ont parti-

cipé à ce projet. Lundi, les CM1 et les CM2 des deux écoles primaires sont venus pour une visite commentée des expositions. Jeudi, les CP de l'école Pasteur participèrent au défilé avec leurs parents et enseignants ; Vendredi, les CM1 de Pasteur visitèrent le fort de Leveau.

La conférence de M. Heuclin fut un moment fort de l'inauguration de la commémoration, mercredi soir, donnée devant une cinquantaine de personnes.

Jeudi, le défilé militaire fut apprécié par les spectateurs, qui purent visiter ensuite le camp militaire reconstitué près de l'ancienne gare.

Samedi, après les jeux anciens, une soupe géante a terminé la semaine riche en événements..



Le receveur des postes de Bavay

Aout 1914

Paru dans « l'Action Française » du 9 novembre 1918 :

Notre ami Le Biffin nous a adressé cette intéressante déposition à la veille même du jour (avant-hier) où le nom de Bavay brilla dans le communiqué. Nous sommes heureux de le publier sans retard. L'avance britannique dans la région de Valenciennes a amené, dans les communiqués de nos alliés, le nom de la petite ville de Bavay, encore occupée par l'ennemi. Ce nom m'a évoqué aussitôt un de ces héros civils, dont le type ne fut certes pas isolé pendant l'invasion de 1914, mais qui m'a semblé particulièrement représentatif de l'énergie de nos admirables populations du Nord. Le hasard d'un cantonnement m'a fait rencontrer **M. Moret [Gustave Edouard]**. J'ai vu ce petit homme de 55 ans environ, maigre, frêle, émacié, dans un bureau de poste de la zone des armées où il faisait face à un travail écrasant par une activité inlassable, des mouvements vifs, agiles, qui paraient tour à tour à toutes les besognes, jamais impatient, toujours modeste, se prêtant à tout avec une humeur égale et souriante. Ces sortes d'hommes songent toujours à ce qu'ils doivent et beaucoup moins à ce qui leur est dû. Ils sont les derniers à connaître leur valeur et le mérite de leurs actions. Et, naturellement, on n'y pense pas pour eux ; on ne voit pas la chose rare : la petite flamme généreuse qui brille dans leurs yeux. Des circonstances exceptionnelles comme celles de l'invasion rendent à chacun sa vraie mesure. Alors la petite flamme animant le corps débile, jette les beaux feux du dévouement et du sacrifice. Alors le petit homme saisit cette occasion de grandir. Tel est le cas de M. Moret dont je voudrais rapidement résumer ici l'odyssée héroïque. Il était receveur des postes à Bavay au moment où les allemands y arrivèrent, le 3 septembre 1914. Rentrant de Maubeuge où il était allé pour son service, M.

Moret les trouva en train d'enfoncer sa porte à coups de hâche. On l'arrêta et il apprit qu'il était accusé d'avoir communiqué télégraphiquement avec Maubeuge et Paris : on le fit monter dans une automobile avec quatre soldats, fusils chargés, pour le fusiller séance tenante. Toutefois la perquisition dans son bureau n'ayant rien donné, on sursit à l'exécution et il fut enfermé dans une ferme de Houdain avec le bourgmestre de Blaugies (Belgique) et le curé de Taisnières-sur-Hon. Huit jours plus tard, les trois prisonniers parvenaient à s'échapper. Les journaux du Nord, à l'époque, racontèrent cette aventure et on en retrouvera également le récit dans le *Matin* du 27 octobre 1914. C'est la suite qui est moins connue. Rentré à Bavay, M. Moret résolut de traverser les lignes allemandes pour aller à Lille, qui était encore libre, et en rapporter le courrier et les nouvelles de la France. Le voyage d'aller s'accomplit sans trop d'encombre, mais le retour fut plus accidenté. Etant parti de Lille le 22 septembre, avec plus de 10 kilos de correspondances destinées à ses concitoyens, qu'il rapportait de la recette principale, et une douzaine de journaux cachés sous ses vêtements, le tramway qu'il avait pris à Hellesmes dérailla et fut renversé à Nomain. M. Moret atteignit péniblement Saint Amand, qu'il évita de crainte que son paquet de lettres n'attirât l'attention. De là il dû encore gagner à pied Valenciennes où il passa la nuit chez sa fille. Ce que faisait M. Moret, les affiches allemandes l'interdisaient sous peine de mort. Valenciennes était bien gardée et le receveur, qui voulait à tout prix remplir la mission qu'il s'était donnée, se demanda comment il pourrait sortir avec son paquet lourd et volumineux. Il imagina alors de cacher ses lettres dans le double fond d'une voiture d'enfant qu'il chargea, par dessus, de petits vêtements et de couvertures. Ainsi équipé, il entreprit de parcourir les 24

kilomètres qui le séparaient de Bavay. Dès la sortie de la ville, une sentinelle l'arrêta. Le Boche souleva les effets qui recouvraient la cachette, mais heureusement il n'insista pas et ne découvrit rien. M. Moret passa. Il eut la précaution d'éviter la grande route du Quesnoy et prit un chemin qui longe la frontière belge de Marly à Saint-Vaast-la-Vallée, où il rencontra, en effet, peu d'allemands. Habillé très modestement, poussant devant lui sa petite voiture, il était peu remarqué. Cependant entre Saultain et Sebourg, il eut une forte alerte. A un tournant du chemin il se trouva brusquement à dix mètres d'une tranchée où des soldats allemands s'exerçaient. L'officier lui fit signe de s'éloigner, mais, paralysé par la surprise, M. Moret ne pouvait plus bouger. Il lui fallut faire un grand effort pour reprendre sa route. Enfin, il atteignit Bavay, ayant depuis Lille, parcouru soixante-dix kilomètres à travers les lignes ennemies. Plongée dans la tristesse et la dépression de l'invasion, ignorant ce qui s'était passé depuis un mois, la population ne comprit pas d'abord ce que signifiait l'arrivée du receveur. On lut avec stupeur les journaux qui relataient la victoire de la Marne et l'arrêt de l'envahisseur. Mais ce fut un ébahissement quand, le lendemain, les dix facteurs de M. Moret, habillés en paysans, firent chacun leur tournée comme en temps de paix, apportant aux habitants les correspondances dont ils étaient privés depuis si longtemps. L'étonnement se changea vite en enthousiasme, surtout lorsqu'on connut les péripéties du voyage. Mais le résultat immédiat de cette popularité ce fut une procession générale des habitants au bureau de poste pour supplier le receveur de se charger de correspondances ou de fonds à l'adresse de parents mobilisés et de rapporter d'autres nouvelles. Sous cette pression, le bon M. Moret décida sa famille à le laisser recommencer sa périlleuse entreprise. Mais il ne faut pas abuser de la chance. Parti le 27 septembre au matin, de Bavay, M. Moret fut arrêté le 27 au soir à Valenciennes, faubourg de Paris, par une patrouille qui s'aperçut qu'il portait des correspondances et des notes et le traita en

espion. Fouillé, déshabillé, bousculé, il fut ensuite traîné de poste en poste dans la ville, entouré par les soldats qui le frappèrent de coups de crosse, et enfin jeté dans un cachot. Le 29, à midi, il fut mené devant le conseil de guerre et condamné à mort, décision que lui notifia le traducteur en lui faisant signer ses déclarations. Le lendemain, il s'attendait à être exécuté, lorsqu'il vit entrer dans son cachot le colonel von Kinzler, gouverneur de Valenciennes, qui lui annonça qu'il « usait de sa clémence », M. Moret n'ayant été trouvé porteur ni de renseignements militaires ni d'armes, et M. Tauchon, maire de Valenciennes, étant intervenu en sa faveur. Mais M. Moret fut envoyé en Allemagne pour avoir désobéi à la loi allemande. Il y resta plus de dix mois, tant à Munster qu'à Rastatt. Obligé, dans ce dernier camp, à travailler comme terrassier, ce petit homme frêle tomba exténué. Il resta six semaines à l'infirmerie avec une pleurésie. La fièvre l'avait réduit à un tel état que, sur ses supplications, le major déclara « qu'il pouvait aller mourir en France ». En juillet 1915, il fut rapatrié avec un convoi d'évacués. A Annemasse, le service de santé français le retint à cause de son état de faiblesse. Ses soins et l'air de la patrie réussirent à le guérir. Bien que sa santé reste fragile, M. Moret a repris du service dans le poste où je l'ai rencontré. Il a eu la joie d'y être rejoint par sa famille, rapatriée l'année dernière mais à laquelle manquait hélas ! son fils tombé au champ d'honneur (1), Telle est l'histoire de M. Moret. Pour la lui faire raconter, j'ai dû vaincre sa modestie. En l'écoutant, j'étais frappé d'un étonnement : il n'est pas décoré ! Cela m'a fait l'effet d'un scandale. J'ignore les opinions de M. Moret, qui est peut-être de nos adversaires politiques. Je sais seulement que ce modeste fonctionnaire est de l'admirable race d'hommes de cœur à qui nous devons le salut et la victoire de notre pays. Je me suis promis de le signaler à la reconnaissance des bons français.

(1) André Gérard Moret, né le 21/06/1893 à Curgies, soldat au 102^e RI, décédé le 27/09/1914 à Champien (80).

Paroisse Saint Léger de Monthermé

Inventaire des archives en 1711 par le curé P Delahaye

Avertissement à Messieurs les Pasteurs à venir et à tous les paroissiens de Monthermé

Dès aussitôt qu'il a plu à la divine providence de me faire entrer en société avec les ouvriers de la vigne du Seigneur, de m'établir Chef de cette paroisse, et de confier à mes soins et à ma vigilance une portion du troupeau que Jésus Christ a acquis au prix de son sang précieux, j'ai travaillé à ne rien omettre de ce qui est en moi, et de tout ce qui pouvait contribuer à la perfection du gouvernement de ma paroisse.

Outre la dispensation des sacrements, de la parole de Dieu, des avis particuliers et généraux, que je tâche de faire pour l'édification de mon peuple et la mienne, selon les besoins, ses dispositions, et les règles de la prudence et la piété chrétienne.

Je me suis encore appliqué d'y joindre l'exemple qui est la voie la plus courte et la plus efficace pour toucher les cœurs et faire goûter la Sainte Doctrine.

A ces occupations officielles de mon ministère, j'ai fait succéder celle qui regarde le dedans de l'église de ma paroisse tant pour y régler les cérémonies des enfants de cœur, et concernant les ornements, que pour mettre en ordre tous les papiers des archives de notre église, que j'ai trouvés en partie déchirés, en partie confus et enlevés. Après une exacte recherche que j'en ai fait, je n'ai pas trouvé de plus anciens registres des baptêmes, mariages, et sépultures, que depuis l'an mil six cents cinquante cinq, encore me paraissent des informes, à cause de plusieurs transpositions de temps qui s'y rencontrent.

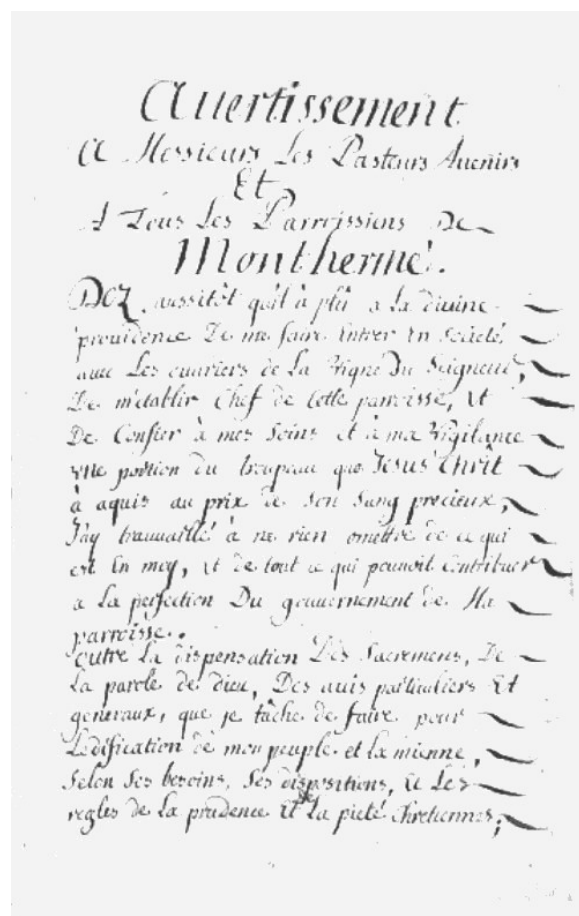
Au reste comme ces registres peuvent être d'un très grand secours et de grande utilité à bien des personnes qui peuvent avoir besoin de ces extraits, nous les avons réunis ensemble selon l'ordre des temps, autant qu'il nous a été possible. Et par ce moyen, nous avons empêché que ces registres n'eussent le même sort que les premiers qui se sont perdus, ou par je ne sais quelle négligence, ou par l'injure des temps, ou enfin par les hostilités et les incendies que les plus anciens de la paroisse m'ont dit avoir été exercés par les ennemis en plusieurs rencontres dans les guerres anciennes.

Ainsi donc il est possible de se tourmenter de

chercher des registres de baptêmes plus anciens que ceux de 1655 du 22 mars, que j'ai réduits en ce volume qui les renferme tous depuis le dit temps 1655 jusqu'en 1711 le 25 janvier.

Si le hasard permet qu'on exige de nous des extraits certifiés de baptêmes, mariages et sépultures, plus anciens que nos registres, alors il faudra les donner négatifs, c'est à dire certifier que pour les raisons susdites, nous n'avons pu expédier les extraits de baptêmes et qu'il ne se trouve point dans nos archives de registre que depuis 1655. Et afin que l'avertissement puisse servir à ce que de raison, j'ai juré à propos, pour les certifier, d'ajouter au bas mon certificat.

Nous soussigné P Fournil Delahaye, gradué en théologie, prêtre et curé de Monthermé, certifions à tous qu'il appartient que nous n'avons pu après une exacte recherche par nous faite, trouver dans les archives de notre église de registres plus anciens que ceux de 1655 du 22 mars. En foi de quoi nous avons signé à Monthermé ce jourd'hui vingt septième février 1711. Signé Delahaye curé de Monthermé.



La catastrophe d'Houdain

Le 7 avril 1912

La Ligue Patriotique des Françaises a été cruellement frappée : sept de ses membres ont péri, dimanche soir, au cours d'un incendie qui rappelle par bien des points la catastrophe du Bazar de la Charité.

C'est à Houdain, près de Bavay, que le sinistre a eu lieu. Des adhérentes de la Ligue s'étaient réunies pour la fête de Pâques. L'annonce d'une soirée récréative avait attiré beaucoup de monde à l'estaminet Molle tenu par Léon Dehon.

les spectateurs se trouvaient réunis depuis 18h dans la salle située au premier étage, la salle du bas étant réservée au débit de boissons.

La pièce où s'est tenu le spectacle mesure sept mètres sur huit. On y monte par un escalier de 17 marches sortant dans le débit de boisson, et qui décrit, vers son milieu, un coude brusque.

Il était neuf heures et le programme, très intéressant, se déroulait sur la scène à la satisfaction de tous.

A une comédie « Mme Beaucordon a rêvé chats » succédait maintenant une chansonnette « Mettez-vous au télégraphe ».

C'est à ce moment qu'une des quatre lampes

de cuivre destinées à éclairer la scène, la lampe de gauche, tomba parmi l'auditoire.

Une rapide intervention de MM. Louis et Omer Decamps ont écarté immédiatement tout danger d'incendie en jetant sur la lampe leur pardessus qu'ils piétinèrent jusqu'à l'extinction des flammes, empêchant l'incendie de se communiquer aux tentures et aux boiseries.

Et la représentation aurait pu continuer tranquillement si quelqu'un n'avait provoqué la panique en criant : « au feu ! » et en courant vers l'escalier de sortie.

La peur de cet homme fut contagieuse. Tout le monde se précipita derrière lui, et hommes, femme, enfants s'engouffrèrent dans l'escalier.

Des chutes se produisirent dans la bousculade, c'était fatal. Mais les suivants, qui voulaient passer à tout prix foulaient au pied cette barrière de corps enchevêtrés. D'autres alors tombaient et formaient un amoncellement toujours plus haut, plus inextricable aussi.

D'en haut, sur toute la longueur de l'escalier, c'était toujours la poussée meurtrière. On piétinait les visages, on défonçait les poitrines.

Deux fillettes, Cécile et Antoinette Cougneau, âgées de 11 et 13 ans, sont mortes sous les yeux de leur père, clerc sacristain, impuissant



à les dégager. Les cheveux de l'une d'elles ont blanchi dans les quelques secondes qui ont précédé la mort, tant fut grande l'épouvante de la malheureuse.

Un survivant, M. Allard fils, est resté un quart d'heure sous un monceau de personnes, s'appuyant sur les coudes pour se protéger la poitrine.

Il en est de même du jeune Vouloir dont la jeune sœur n'a du son salut qu'aux efforts dévoués de M. le curé d'Houdain.

Signalons aussi, parmi les sauveteurs qui arrachèrent plus de trente personnes à la mort : Maurice Williot, de Bavay, le gendarme Taleux. A lui seul, M. Alfred Dewaulle, ouvrier marbrier et père d'une des victimes, sauva la vie à une douzaine de femmes ou jeunes filles.

Les deux dames qui ont succombé, Mmes Demoustiers et Dewitte, étaient toutes deux mères de six enfants.

Le conseil municipal de Houdain a décidé que les obsèques des malheureuses victimes auraient lieu demain matin mercredi, aux frais de la commune.

Les victimes :

DELCROIX Victoire Ernestine, née le 26 aout 1856 à Houdain, ménagère, fille des feus Jean Pierre Delcroix et Adeline Stiévenart, épouse de Florimont Demoustiers.

FRANCOIS Victoire Joséphine, née le 10 juillet 1904 à Houdain, écolière, fille d'Augustin Alphonse François et de Sophie Demoustiers.

DEWAULLE Yvonne Eugénie Louise, née le 17 février 1904 à Houdain, écolière, fille d'Achille Hippolyte et d'Helena Louise Delgrange.

COUGNEAU Cécile Angèle Renelde, née le 22 novembre 1899 à Hon Hergies, écolière, fille d'Ildefonse et de feu Angèle Godelive Monier.

COUGNEAU Marie Antoinette, née le 7 aout 1901 à Houdain, écolière, fille d'Ildefonse et de feu Angèle Godelive Monier.

BOURCELET Ernestine Lucie, née le 2 avril 1898 à Houdain, polisseuse de marbre, fille d'Ernest Joseph et de Marie Sophie Bauve.

DELCROIX Adèle Constance Hyacinthe, née le seize aout 1857 à Houdain, ménagère, fille des feus Martial Delcroix et d'Elise Albertine Debieve, épouse d'Eugène Dewitte.

Décédées le 7 avril 1912 à 8h30 du soir en la demeure de Léon Dehon, cabaretier au lieu dit la place de la mairie.

Mercredi 10 avril 1912 :

Le village d'éveil dans un matin glacial. Les rafales de grêle et de neige font rage. Quelques personnes traversent le village, revenant de la veille des morts.

Au bord d'un chemin creux, passé le pont de l'Hognau, voici la maison de Madame Eugène Dewitte, la mère de six enfants, retrouvée morte dans l'escalier fatal.

Un peu plus loin s'ouvre un autre foyer où le malheur a frappé. Ici c'est une fillette, Yvonne Dewaulle, que ses parents pleurent. La chambre mortuaire est tendue d'une draperie blanche et bleue où se détachent les initiales de l'enfant : Y.D.

En suivant la courbe du sentier, nous arrivons à l'estaminet Demoustier : voici le cercueil de la mère qu'entourent ses six enfants.

Là, c'est une fillette de six ans, Victoire François. Dans une maison voisine repose une de ses petites camarades, Lucie Bourcelet, décédée à 14 ans.

Enfin, près de l'église, la maison du clerc, M. Cougneau, à qui la mort a pris à la fois ses deux filles, Cécile et Antoinette, dont l'ainée



n'avait que treize ans. Dans une salle sombre, près du lit, sont rangés les deux petits cercueils.

A l'église d'Houdain :

Le grand clocher qui couronne la hauteur a pris le deuil. Un drapeau tricolore cravaté de crêpe descend de ses auvents.

Le portail bas disparaît sous les tentures noires. En haut de la nef centrale, un premier catafalque blanc et bleu a été dressé pour les cinq fillettes. A l'entrée du cœur, ce sont des draperies noires qui s'entrouvrent pour recevoir les cercueils des deux mères.

Au salon Dehon :

Sur la place d'Houdain, voici l'estaminet Dehon, où la scène tragique se déroula. Après avoir monté l'escalier où se déroula la scène tragique, on aperçoit le minuscule théâtre avec ses décors vieillots. A droite, en bas de l'estrade on peut apercevoir le piano au pied duquel la lampe est venue s'abîmer. Le cuivre tordu git encore sur le plancher avec les débris de verre. Six fenêtres tapissent les murs par lesquelles ils eut été facile de se sauver !

La levée des corps, le cortège :

Vers onze heures, un nombreux clergé sort de la sacristie et va procéder à la levée des corps dans chacun des foyers éprouvés.

Pendant cette cérémonie, l'abbé Claisse, curé de la paroisse, organise un imposant cortège qui, de l'église, descend jusqu'en face de la mairie, sur la place, dans l'ordre suivant :

La Croix, les enfants de chœur, les clairons et tambours de la société de sapeurs pompiers d'Houdain, les enfants des écoles, la bannière des trépassés, un groupe de jeunes filles en voiles blancs, portant une couronne offerte par la jeunesse d'Houdain, une autre couronne offerte aux deux fillettes de M. Cougneau portant cette inscription : « à notre nièce, à notre filleule », les jeunes gens d'Houdain avec leur banderole : « agriculture, marbrerie », les jeunes filles et leur bannière de l'Immaculée Conception, les sœurs de Notre Dame de la Treille et la directrice de Sainte Thérèse de Bavay.

Puis voici la Jeunesse Catholique de Bavay précédée de son drapeau tricolore voilé de crêpe, la société de secours mutuels avec sa bannière verte, trois belles couronnes offertes par la L.P.D.F de Bavay.

En tête du groupe ont pris place Mesdames la vicomtesse de Wall, vice présidente générale de la L.P.D.F, Delacourt, présidente régionale du Cambrésis, vice présidente du comité d'arrondissement de Valenciennes, M^{lle} de Monfort, présidente cantonale de Bavay, et les

membres du bureau de Bavay, M^{lle} Jenart, présidente de la ligue d'Houdain.

Puis viennent les sapeurs pompiers, le sous préfet d'Avesnes, MM. Defontaine, député de la circonscription, Lescut, conseiller général, Derome, conseiller d'arrondissement, M. le maire d'Houdain et son conseil municipal, le vicomte d'Hemdecourt, maire de Gognies Chaussée, Léopold Auquier, maire d'Hon Hergies, Decroé, maire de Saint Vaast la Vallée, Séghers, de Bellignies, Tréca, de Bavay, Deghayé, d'Obies, le docteur Jacquemard, de Bavay, la plupart des maires du canton.

Enfin, le clergé dont le groupe imposant est présidé par M. le vicaire général Cateau, aumônier diocésain de la L.P.D.F, représentant Mgr Delamaire.

Présents également M. le doyen de Bavay, MM. les abbés Lebrun, supérieur du collège de l'Assomption de Bavay, Flament, aumônier des œuvres, MM. les curés de Mecquignies, de la Longueville, Taisnières sur Hon, Hon Hergies, Bellignies, Gussignies, Saint Vaast, Saint Hilaire les Cambrai, Bettrechies, Obies, Malplaque, MM. les abbés Herlem, professeur, et Hauw, vicaire de Bavay.

Il est onze heures et demie quand les cercueils passent devant la mairie, dont les drapeaux sont en berne.

La messe, le requiem :

suivies par plus de deux mille personnes, les funèbres dépouilles gagnent l'église. Les cinq petits corps, en attendant d'être déposés sous le premier catafalque, forment sur le côté de la nef centrale une longue file blanche et bleue. Les corps de M^{mes} Dewitte et Demoutier prennent place dans le cœur, sous le second catafalque.

La maîtrise de Bavay interprète la messe de Requiem. Après l'Evangile, le vicaire général Cateau monte en chaire pour un discours émouvant.

L'offrande dans l'église et sous le porche dure jusqu'à la fin de la messe. Puis le vicaire général Cateau donne l'absolution.

Au cimetière, les discours :

Lentement, aux chants des prières, les cercueils gagnent le cimetière. C'est dans le fond du rustique enclos qu'a été creusée la fosse commune. Elle a deux mètres de large sur quatre de longueur et deux de profondeur.

Les discours commencent, M. le sous préfet d'Avesnes, le maire d'Houdain, le député Defontaine. L'abbé Claisse eut le dernier mot ; les yeux baignés de larmes, il aida les parents à s'agenouiller sur l'argile qui allait retomber bientôt sur les cercueils de leurs enfants.

Les grands seigneurs du royaume, la noblesse

LE BARON

Tous ces grands du royaume étaient appelés **Barons** y compris le roi ; puis, vers le XII^{ème} siècle, le terme de Baron ne s'appliqua plus qu'aux seigneurs qui tenaient leur fief du roi seul. Les coutumes s'affinaient. Le roi étant lui même Duc ou Comte, ou même les deux ; au XIII^{ème} siècle n'étaient plus Barons que les seigneurs qui relevaient du roi en tant que roi et non en tant que Duc ou Comte ; le terme de Baron rassemble donc les titres de Comte, Duc, Vicomte ou Marquis, tous ces grands feudataires qu'ils soient d'origine administrative ou militaire.

LE COMTE

Les premiers Barons étaient représentés par les **Comtes** qui étaient les conseillers du roi, ce terme est né sous l'Empire Romain, le « comes ». Lorsqu'ils habitaient la capitale, qui ne fut pas toujours Paris, on les appelait alors **Comtes Palatins** ; à partir du XIV^{ème} siècle les Comtes auront tendance à être supplantés par les Ducs qui s'attireront beaucoup plus de prestige. Les connétables, ces formes originelles de ministre, sont issus des Comtes, le « Comte des étables ». Nous verrons plus loin quel était au juste le rôle du connétable. On était alors Comtes de père en fils ou de père en fille.

LE DUC

Les grands chefs militaires étaient appelés **Ducs**. Le Duc est au V^{ème} siècle, le chef d'une garnison, il est soumis au Comte bien qu'il tienne son fief du roi. Les Ducs sont puissants ; à travers les siècles une certaine rivalité s'installe entre Ducs et Comtes, militaires et administratifs. Au IX^{ème} siècle, les Ducs prirent une ampleur telle que Charlemagne réagira en créant de nombreux postes de Comte. Malgré cela, les années passèrent et les Ducs continuèrent leur ascension.

Au X^{ème} siècle on ne compte que 4 duchés : la Bourgogne, l'Aquitaine, la Gascogne et la Normandie. Il y eut également la Bretagne jusqu'en 819 mais celle-ci redevint comté.

Il faudra attendre Philippe Auguste pour remettre un peu d'ordre dans l'empire féodal créé par tous ces grands. Il reprendra à son compte la féodalisation due aux rivalités des puissants seigneurs en s'installant chef de cette société organisée. Les Ducs ne seront plus nommés que par le roi en tant que roi et sous trois conditions :

1°) Importance de la terre, bien que beaucoup de comtés soient plus étendus que certains duchés.

2°) Appartenance de cette terre au domaine royal.

3°) Vœux du roi d'honorer le titulaire de la terre en question.

En entendant, la charge du duché devint héréditaire, se transmettant à l'aîné de la famille qu'il soit fille ou garçon.

Après le Moyen Age le titre Ducal ne sera plus accordé qu'à titre honorifique.

Le titre ducal en Angleterre eut un destin plus particulier, car il n'apparut qu'en 1337. Edouard III instituât son fils, celui que l'histoire retiendra sous le nom de Prince Noir, duc de Cornouailles.

LE VICOMTE

Administrer de vastes territoires aux premières lueurs du Moyen Âge n'était pas chose simple, les moyens de communication rendaient le travail des Comtes ardu aussi, ils délèguèrent certaines tâches précises, se faisant représenter auprès des Ducs par les **Vicomtes**.

Ceux-ci finirent par devenir des seigneurs indépendants des Comtes vers le X^{ème} siècle. Comme pour leurs aînés, le titre de Vicomte fut héréditaire.

LE MARQUIS

Pour pouvoir maintenir un ordre militaire spécifique aux frontières des territoires royaux, que l'on appelait alors les " marches ", parallèlement ou plutôt de façon complémentaire, l'autorité royale instituait une charge nommée marquisat tenue par un **Marquis** ; c'était donc un militaire qui remplissait à la fois le

rôle du Duc et du Comte sur de petits domaines particulièrement exposés aux troubles extérieurs.

Cette fonction étant spécifique et ponctuelle, il n'y eut pas de caractère transmissible de père en fils jusqu'au XVI^{ème} siècle où les titres s'éloignaient du but premier pour devenir une marque distinctive.

LE VIDAME

L'Eglise également était à l'origine de titres nobiliaires et développa une aristocratie moins connue et pourtant avec un poids non négligeable dans la société féodale. Les Evêques se faisaient représenter par le **Vidame**. Ces personnages, d'abord clercs puis laïcs par la suite, assuraient également la défense des intérêts temporels, c'est à dire des possessions et de leurs revenus, de l'évêché ou de l'abbaye auquel ils étaient attachés.

Les Vidames étaient bien souvent de puissants seigneurs pouvant assurer une défense efficace, mais toutes peines méritant salaire d'une part et l'église étant riche d'autre part, le rôle de Vidame devint vite lucratif pour tomber en désuétude dès la fin du Moyen Age.

Ce terme de Vidame est d'ailleurs bien bas

dans la mémoire collective des temps actuels l'ayant mis au grenier des mots oubliés. La charge de Vidame était héréditaire et parmi les Barons célébrés, les Comtes du Vexin étaient Vidames de l'abbaye de saint Denis.

Saint Denis où tous les rois de France, ou presque, reposèrent de leur dernier sommeil jusqu'aux profanations de la Révolution Française ; Saint Denis qui fit la gloire des Capétiens sur les champs de batailles, brandissant fièrement son oriflamme aux fleurs de lys.

Mais tous ces barons n'étaient pas forcément Comte, Vicomte, Duc ou Vidame, ils n'étaient parfois que de simples seigneurs nantis de parcelles de terres qui au grès des partages ou d'héritages fondaient comme neige au soleil. Il n'était pas rare de rencontrer de petits seigneurs ayant juste de quoi survivre et même parfois réduits à se mettre au service d'autres seigneurs plus puissants, souvent celui de qui ils tenaient sa terre.

Le cas du père de Du Guesclin est typique de ces petits seigneurs, véritable chevalier, loin des abondances que les romans télévisés ont pu montrer.

Didier TRONEL

Jeumont : un curé pressé

Lu dans le journal « L'intransigeant » du 03/03/1883 :

Jeumont, 1^{er} mars. Le Petit Nord rapporte que M. Alexandre Hennequart, maire de Jeumont, vient de déposer entre les mains du procureur de la République une plainte contre M. l'abbé MONTAY, curé de la commune.

1° pour avoir, à la date du 15 janvier dernier, procédé à l'enterrement de la dame Mathilde ASSELIN, sans permis d'inhumer.

2° pour avoir, à la date des 5 et 12 novembre 1882, procédé aux mariages religieux :

- ♦ 1^{er} de Henri KOK et Louisa TIMERMANN;
- ♦ 2^{er} de Jean MALLAERT et Jeanne PAUWELS, avant la célébration du mariage civil, qui n'a pas encore eu lieu à ce jour.

Le 02/05/1883, le tribunal correctionnel d'Avesnes a condamné à seize francs d'amen-de l'abbé Montay, curé de Jeumont, poursuivi pour avoir, en 1881 et 1882, procédé à des mariages religieux sans que les époux eussent été préalablement mariés civilement.

Les registres de l'état-civil de Jeumont indiquent qu'un acte de décès a été rédigé le 15 janvier à 11h, le jour de l'inhumation, peut-être après celui-ci. Le décès a eu lieu le 12 janvier.

Les mariages n'ont pas été trouvés.

Les artificiers morts dans une explosion

au fort de Cerfontaine, le 10 août 1922

Le 10 août 1922, au fort de Cerfontaine, cinq ouvriers procédaient au chargement de 2 camions hippomobiles avec des obus de 105 allemands récupérés à proximité du fort de Cerfontaine. Vers 16 heures, une explosion tue les 5 hommes sur le coup, le corps de Charles LAURENCEAU est littéralement volatilisé. L'explosion a été si forte que les vitres des maisons proches ont volé en éclats ; une maison a été gravement endommagée (actuelle propriété de Guy Pécriaux).

La mention « Mort pour la France » a été attribuée par l'ONAC de Caen en date du 16 décembre 2013.

Un monument commémoratif sera inauguré en leur mémoire le vendredi 16 novembre 2018 à Cerfontaine.

NUSBAUM Paul Louis, né le 10/09/1890 à Feschel le Chatel (Doubs), fils d'Auguste et d'Eugénie Bonnot.

Matricule 651 Belfort (90)

Signalement : cheveux châtons, front vertical et moyen, nez rectiligne, visage plein, taille 1,71m, degré d'instruction 3.

Canonnière servant au 9^e régiment d'artillerie le 10/11/1911. Rappelé à l'activité le 02/08/1914 et passé au 8^e RA à pied (01/03/1916), au 158^e RA à pied (16/09/1918), au 317^e RA lourde (19/04/1919). Libéré le 06/08/1919.

Domicilié 17 rue Faidherbe à Maubeuge le 01/07/1921.

Engagé volontaire dans le désobusage des champs de bataille, affecté à l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe comme chef artificier puis chef de groupe

Inhumé à Belfort.

HESBIN Constant René, né le 30/08/1894 à Maubeuge, fils de Constant et de Marie DUBUT. Profession : camionneur.

Matricule 1829 Avesnes

Signalement : cheveux châtons, yeux marrons, front vertical moyen, nez rectiligne horizontal, visage rond, taille 1,65m. Degré d'instruction 3.

Ajourné pour un an en 1914 pour faiblesse.

Affecté au 102^e régiment d'artillerie lourde à compter du 10 mai 1919.

Demeurant depuis le 02/04/1922 à Feignies, hameau des Buots chez Mme Félicie Tresigny.

PERRON Emile, né le 17/10/1871 à Maubeuge, fils d'André et de Euphémie Lhotelleries. Profession : dresseur.

Signalement : cheveux et sourcils châtons, yeux gris, front bombé, nez long, bouche petite, menton à fossettes, visage ovale, taille 1,72m, degré d'instruction 2.

Ajourné en 1892, dispensé en 1893. Parti le 16 février 1894 pour le 2^e bataillon d'artillerie à pied. Passé dans la disponibilité le 26 septembre de la même année.

Rappelé à l'activité le 2 août 1914 au 1^e régiment d'artillerie à pied. Fait prisonnier à Maubeuge le 07/09/1914 et interné à Wetzlar. Rapatrié le 27 novembre 1918. Libéré du service militaire le 20/12/1918.

LAURENCEAU Charles Emile François Marie, né le 03/05/1897 à Peyrillac, gare de Thouron [indiqué par erreur à Saint Jouvent (registre matricule) ou Thouron (acte de décès)], Haute Vienne, fils de Jean Baptiste Emile et de Marie Léontine Rouffigniac, employé de commerce.

Matricule : 1576 Poitiers

Signalement : cheveux châtons, yeux marrons, front large, nez rectiligne, visage ovale. Taille 1,73m, degré d'instruction 3.

Incorporé au 8^e régiment du génie le 03/09/1917 comme sapeur télégraphiste. Démobilisé le 19/10/1919.

Domicilié à Maubeuge le 24 juin 1921.

Engagé volontaire dans le désobusage des champs de bataille, affecté à l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe comme ouvrier artificier.

CAILLAULT George Maurice, né le 20/04/1897 à Saint Florentin, Indre, fils de Jules et de Françoise Richoux. Profession : coiffeur.

Matricule 1706 Bourges (18)

Signalement : Cheveux châtain foncé, visage ovale, yeux châtons, bouche petite, teint pâle, front haut vertical, nez long, taille rectifiée 1,61m, degré d'instruction 2.

Service auxiliaire le 29/04/1918 au 1^e régiment d'artillerie. Passé au 37^e régiment d'artillerie le 28 décembre. Envoyé en congé illimité le 27/09/1919.

Domicilié à Trélon en 1920, à Anor en 1921, à Maubeuge à partir de mai 1922, 26 rue de l'Esplanade, chez M. Bosquet.

Engagé volontaire dans le désobusage des zones sinistrées, il est affecté à la subdivision de Trélon en décembre 1919 puis à celle de Maubeuge (59) en mai 1921

Inhumé à Bourges.

Le retour d'un prisonnier de guerre

Léon Wuilbert

WUILBERT Léon Clément est né à Hautmont le 13/07/1872. Il est le fils de Auguste Adolphe Wuilbert et de Céline Adélaïde DECOT.

Il épouse le 29/01/1898 à Hautmont Hermosita Laurensa PETIT.

Il décède le 27/10/1931, 35 rue des viviers à Rousies.

Il aura deux enfants, Auguste Henri Alfred Wuilbert, né le 19/05/1898 à Hautmont, décédé le 25/08/1898 à Hautmont, et Gilbert Léon Wuilbert, né le 12/08/1900 à Anzin, décédé le 17/11/1959 à Rousies.

Le service militaire :

Matricule N°1296-Avesnes.

Signalement : cheveux et sourcils châtons, yeux bruns, front haut, nez fort, bouche moyenne, menton rond, visage ovale. Taille : 1,68m. Degré d'instruction : 4.

Tirage N°165 dans le canton de Maubeuge.

Ajourné pour faiblesse en 1893, bon en 1894.

Parti le 16 novembre pour le 3^e régiment du génie. Caporal le 14/10/1895. Envoyé en congé le 02/09/1896.

A accompli dans le même régiment deux périodes d'exercices le 31/03/1901 et le 29/06/1902.

Passé dans la territoriale le 01/10/1906.

Rappelé à l'activité et arrivé le 02/08/1914 au 1^e régiment d'artillerie comme ouvrier d'artillerie. Brigadier au 1^e RAP, 23^e bataillon.

Fait prisonnier à Maubeuge le 07/09/1914 ; envoyé à Friedrichsfeld, puis le 04/03/1916 à Dulmen, ensuite à Munster I le 25/05/1917, Minden le 12/10/1917, Munster III le 01/03/1918.

Après l'armistice, il séjourne au campement de prisonniers de guerre d'Enschede (Hollande), d'où il écrit le 26 novembre 1918, une carte postale à son épouse, qui habite Ferrière la Grande : « A bientôt, chère femme, mes meilleurs vœux de bonne santé et affectueux baisers ainsi qu'à mon cher fils. Ton dévoué, Léon ».

Il est rapatrié en France le 02/12/1918. Il est

envoyé en congé illimité le 04/02/1919.



Le retour de captivité :

L'armistice est signé, environ 550 000 prisonniers reviennent en France. Il y a peu d'informations sur les moyens de rapatriement.

Mon grand-oncle, soldat du 145^e RI, est rentré de Chemnitz en bateau le 1^e janvier 1919, avec son ami Arthur Eloy. Il arrive à Boulogne 19 jours plus tard, puis il rejoint Valenciennes en train. Le train n'allant pas plus loin, il rejoint à pied, sur une route verglacée, Assevent, où il arrive le 27 janvier.

Louise Thuliez, résistante de Preux au Sart, internée à Siegburg, a été libérée le 8 novembre 1918 par les marins de Kiel. Elle revint, avec ses camarades de captivité, en train de Siegburg jusqu'à Liège, puis Louvain, ensuite regagna la France en voiture à charbon, en automobile, ou à pied.

Léon Wuilbert, à l'armistice, est à Munster. Il a rejoint la ville d'Enschede, aux Pays Bas, distante de 70 km, en passant par Gronau, ville frontrière. Le trajet a été effectué en train et une partie à pied.

Ils sont logés dans un camp construit en 1917 pour recueillir les prisonniers de guerre malades.

Le camp était dirigé par un ancien directeur d'école, M. Bloemendaal. Il y avait un hôpital et trois bâtiments pour accueillir les prisonniers : un pour les russes et les serbes, un pour les français, les belges et les anglais, un

pour les allemands.

Les informations et documents nous ont été fournis par Jan Marinus JANSEN, dont la mère Rika, alors âgée de 9 ans, a rencontré Léon. En effet, elle habitait avec ses parents de l'autre côté de la route passant près du camp. Ses parents l'envoyaient régulièrement donner de la nourriture aux prisonniers, à travers les barbelés.



Rika Wind le 28/07/1918

Pour Léon et ses compagnons, le retour vers la France se fera en train jusqu'à Rotterdam ou Dordrecht, puis de là en bateau jusqu'à Cherbourg ou le Havre.

souvenir du passage de 32690 français, 26960 anglais, 6930 belges, 6650 italiens, 1660 serbes, 50 russes, 15 japonais, soldats prisonniers de guerre, regagnant leur patrie, après une longue captivité en Allemagne, du 20 novembre 1918 au 20 janvier 1919. Ils ont reçu dans cette ville la première hospitalité ».

L'une des plaques est rédigée en français.

AD -JMJ



Un monument a été érigé à Enschede « en

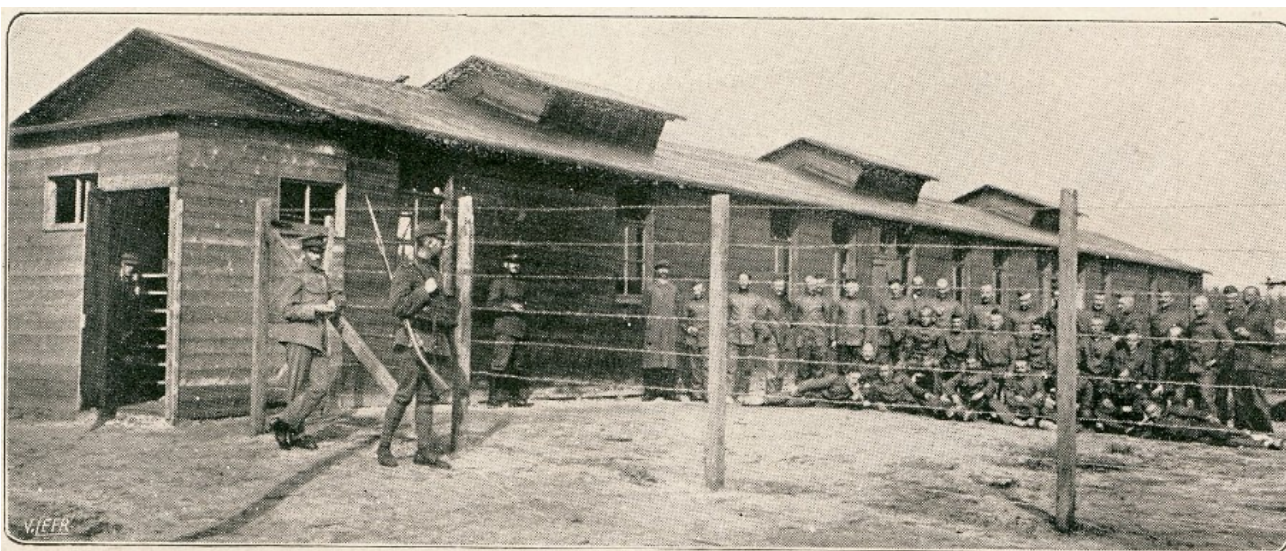


Foto)

Het nieuwe Kampement voor ontvlochte krijgsgevangenen te Enschedé.

(Holland.

Le nouveau campement des prisonniers de guerre évadés d'Enschede, transformé en station de quarantaine temporaire; sur notre photo, on aperçoit une caserne avec la sentinelle devant elle, tandis que sur l'arrière-fond, des prisonniers de guerre nouvellement arrivés fuient l'Allemagne.



Les soldats du camp de quarantaine d'Enschede

Les évadés de Maubeuge

1914

Ceux qui ne voulurent pas de la captivité

La défense de Maubeuge avait épuisé, sinon toutes les ressources matérielles de la place, du moins la capacité de résistance de ceux qui la commandaient. Mais chez beaucoup de leurs subordonnés, la volonté de continuer la lutte n'était pas abolie. La preuve s'en trouve dans le grand nombre d'évasions dont nous ne pouvons malheureusement pas donner la liste complète. Que ceux dont les efforts sont passés sous silence dans ce récit nous excusent. Beaucoup de ces réfractaires à la captivité nous sont restés inconnus et il est probable que plusieurs ont péri dans des tentatives dont l'ennemi a été le seul témoin. Certaines de ces évasions furent individuelles, d'autres collectives et entreprises par des unités constituées ou des groupes de volontaires qui s'essayèrent non seulement par la ruse, mais par la force à rompre les mailles du filet. Quelques uns préservèrent le caractère de véritables opérations de guerre. Que le succès ait couronné ou déçu leurs efforts, elles doivent rester comme des exemples. La plupart des évadés individuels qui partirent de Maubeuge ou de ses environs immédiats furent, à notre connaissance, des officiers, ce qui est parfaitement compréhensible.

Citons parmi eux : le capitaine **Maëstracci**, du 24^e d'infanterie (3^e corps), blessé à la bataille de Charleroi, évacué sur Maubeuge, et qui, malgré sa blessure, trouva moyen de quitter la place et de rejoindre son régiment à la 5^e armée devant Reims ; le commandant **Chaillot**, du 145^e, qui, sentant la capitulation toute proche, dû renoncer d'entraîner ce qui restait de son bataillon et s'échappa dans la nuit du 7 au 8 en compagnie d'un officier territorial, le lieutenant **Duhalde**, de l'armée coloniale, et de l'infirmier **Desmedt**, de son propre bataillon. D'autres, à peine arrivés dans les camps des prisonniers, faussaient compagnie à leurs gardiens en passant sous le réseau électrifié : deux sergents-majors du 145^e, **More-Chevallier** et **Rose**, devenus officiers au 2^e zouaves (le second, passé dans l'aviation de l'armée d'Orient, fut tué en combat aérien à Florins), s'évadèrent ainsi en compagnie d'un adjudant mécanicien de dirigeable. Tel autre, comme le lieutenant de chasseurs cyclistes **Déroche**, pris à l'hôpital de Maubeuge, ne put rejoindre la France qu'à

sa huitième tentative d'évasion. Les essais d'évasion collective furent au nombre de quatre. Ils eurent des fortunes diverses, mais présentent des traits communs. Ils ont été exécutés par des détachements formés en général de batteries d'artillerie qui, après avoir perdu leur matériel pendant les écrasantes journées des 4 et 6 septembre, et n'ayant reçu aucun ordre d'emploi malgré leurs sollicitations, estimèrent qu'ils ne pouvaient jouer dans la place d'autre rôle que celui de proie pour l'assiégeant. Puis les quatre tentatives débutèrent dans la matinée du 7 (ou même dans la nuit précédente), donc avant que la capitulation n'ait été conclue, avant même que le drapeau blanc n'ait été hissé. Enfin, les quatre détachements furent tous mis en route, sur l'ordre et par l'initiative des chefs qui en assumèrent personnellement le commandement, cela sans l'aveu, ou même contre le gré du commandement supérieur.

1^o inutile de s'étendre sur le sort de la batterie du lieutenant **Delherbe**. Cernée et enveloppée peu après son départ, elle tomba presque tout entière aux mains de l'ennemi. Quelques canonniers, cependant, purent se joindre à la colonne Charlier.

2^o Dans l'ordre chronologique, le détachement Delherbe avait été précédé par la 13^e batterie territoriale du 2^e régiment à pied (Le Havre), déjà citée, commandée par le capitaine Antonin **Parassols**. Celui-ci prit, dans la nuit du 6 au 7, la décision de gagner avec son unité constituée la zone tout indiquée de la forêt de Mormal. La batterie se heurte à une organisation fortifiée, s'engage comme une compagnie

d'infanterie, avec ses mousquetons. Le capitaine tombe, très grièvement blessé, et prescrit à ce qui reste de son détachement de retourner en arrière et d'avertir que la forêt est occupée et organisée par l'ennemi. Quelques canonniers exténués regagnèrent la place et rallièrent la colonne du commandant



Sépulture Parassols à Bavay

Charlier. Le capitaine Parassols fut transporté à l'ambulance allemande de Bavay. Là, il eut encore la force d'âme de rédiger son rapport sur la tentative d'évasion qu'il avait dirigée, et mourut quelques jours après. Le rapport parvint à l'autorité militaire française.

3° Le capitaine de réserve **Magnien**, ingénieur des tabacs dans la vie civile, s'était signalé durant le siège par sa conduite héroïque au fort des Sarts. Dans la matinée du 7, il fit avec sa batterie deux tentatives infructueuses pour rompre le cercle. Il reforma sa troupe, peu après midi, vers Feignies, où il vit arriver le détachement Charlier. Les deux troupes firent route ensemble pendant quelque temps dans le bois des Lanières (7 kilomètres environ au nord-ouest de Maubeuge) puis se séparèrent. Les hommes de Magnien se dirigèrent vers le nord en rampant. Ils franchirent la ligne d'investissement et passèrent en Belgique où ils furent cernés par les allemands. Grâce à la connivence des habitants, Magnien put cacher et faire ravitailler son détachement dans les bois, puis faire évader ses hommes individuellement en les déguisant. Il arriva enfin à Dunkerque au bout de quelques semaines avec un lieutenant et 25 hommes environ. La batterie Magnien, reconstituée à Dunkerque, combattit sous les ordres du chef qui l'avait sauvée de la captivité, à Nieupoort et dans les Flandres. Le capitaine Magnien passa, ensuite, à l'artillerie de tranchée et prit part, avec ses crapouillots, aux attaques d'Artois jusqu'au moment où il fut rappelé à l'intérieur pour la fabrication des poudres. Il termina la guerre comme chef d'escadron, et fut, comme le colonel Charlier, traduit pour abandon de poste devant le conseil de guerre de Paris qui l'acquitta du reste à l'unanimité.

4° Arrivons maintenant au détachement de beaucoup le plus nombreux, celui qui se groupa spontanément autour du commandant **Charlier**. Pour bien comprendre et sa formation et son odyssée, il est bon de remonter de quelques jours en arrière.

L'odyssée de la colonne Charlier

Le 6 septembre 1914 au matin, le commandant Charlier apprit que son commandement du parc d'artillerie était supprimé, qu'il passait adjoint au chef d'escadron Caillot, commandant l'artillerie des secteurs extérieurs, et qu'il avait à faire sauter ce qui restait de l'arsenal. Avant cette destruction, il eut la précaution de faire charger à Falize ce qu'il pensait de voir lui être utile dans la suite, soit 2

bicyclettes, 40 fusils et 20.000 cartouches, puis se dirigea sur Hautmont, où il retrouva le Commandant Caillot et passa la nuit. L'arsenal sauta à 7 heures du soir.

Le matin du 7, vers 8 heures, le commandant Caillot déclare à son subordonné qu'aucun ordre ne lui est arrivé et qu'il faut attendre. A quoi le commandant Charlier lui répond que le seul parti est d'essayer coûte que coûte de sortir du cercle et que, personnellement, il est décidé à le faire. Caillot lui répond : « attendez » et s'en va auprès du gouverneur, puis du général Peyrecave, commandant le secteur sud, pour tâcher d'obtenir un ordre quelconque. Il ne devait plus revoir à Maubeuge son adjoint, auquel le général Peyrecave envoie deux cyclistes pour lui prescrire de regrouper les artilleurs à Hautmont. Les cyclistes se joignent au détachement Charlier dont nous allons exposer maintenant la formation spontanée.

Par les détails précédents, on comprend dans quelle atmosphère d'irrésolution et de catastrophe, se trouvait plongé l'ex-commandant de l'ex parc de Maubeuge. A ce moment, entre 8 et 9 heures du matin, le drapeau blanc n'est pas encore hissé, les négociations n'ont pas encore commencé, la place, théoriquement du moins, tient encore. Le problème qui se pose au commandant Charlier est angoissant. Doit-il se laisser prendre dans quelques heures ? Car la capitulation lui paraît inéluctable. Doit-il tenter l'évasion en quittant la place alors qu'il en est encore temps ? C'est encourir évidemment le reproche et même l'inculpation d'abandon de poste en présence de l'ennemi. Rien de plus grave pour un militaire ; mais, comme l'intéressé l'a si bien déclaré au conseil de guerre devant lequel il se verra traduit le 19 avril 1920 : « Depuis quand la captivité est-elle un poste ? » S'il restait dans l'esprit du commandant quelques hésitations, elles furent dissipées sur-le-champ par la démarche que nous allons raconter.

Sur la foule qui tourbillonnait à Hautmont, sans ordres, sans directions, sans espoir, tranchait un détachement d'environ 200 hommes régulièrement rassemblés autour des officiers du parc et des quelques voitures chargées la veille à Falize. Le commandant s'approcha ; une délégation de quelques sous-officiers et canonniers vint à sa rencontre et lui déclara : « Mon commandant, nous sommes chargés par nos camarades de vous dire que nous vous suivrons partout où vous voudrez nous conduire. »

Il y avait de tout dans ces « camarades » : jeunes soldats de la section d'ouvriers du

parc, petits détachements séparés de leurs unités au cours du repli sur Hautmont, enfin, artilleurs isolés qui avaient perdu leur batterie, mais qui connaissaient le commandant pour l'avoir vu à l'arsenal au cours des corvées quotidiennes et qui avaient pris ainsi l'habitude de le considérer comme leur chef. D'où une véritable cristallisation de ces éléments épars et disparates autour de l'homme qui avait su leur inspirer confiance. Très ému, le commandant Charlier leur répondit : « Mes pauvres amis, je suis touché de votre confiance ; nous essaierons de passer, je ne sais d'ailleurs pas comment. Mais je dois vous avertir qu'avant que nous ayons fait 4 kilomètres, nous serons probablement tous tués ; aussi je ne force personne à me suivre ; je ne veux que des volontaires. ». A quoi l'un d'eux répondit : « Ça vaudra toujours mieux que d'aller chez les Boches » et aucun ne quitta les rangs. Beaucoup de ces hommes étaient à peine armés, qui d'un sabre, qui d'un revolver ancien modèle ; les mieux pourvus d'un mousqueton et de 18 cartouches. Le commandant fit distribuer, les armes et les munitions des voitures. Puis, par un dernier scrupule, il fit encore une tentative pour retrouver le commandant Caillot et obtenir son autorisation. Il ne put y parvenir. « Il me sembla, affirme le colonel Charlier, que l'obscur instinct de ces hommes qui confirmait mes propres pensées, me traçait mon devoir et m'interdisait d'attendre passivement une captivité que tout le monde sentait maintenant imminente et inéluctable. » La décision prise par le colonel Charlier se trouve officiellement approuvée par l'ordre général n° 28 du général commandant en chef, en date du 28 novembre 1914, dont voici les termes : « Des incidents récents ont démontré que l'obligation imposée à tout militaire d'éviter à tout prix d'être fait prisonnier, avait été perdue de vue dans certains corps de troupe ».

« Tout militaire qui se rend, ou tombe entre les mains de l'ennemi avant d'avoir épuisé tous les moyens de défense en son pouvoir, est un lâche ». Tout soldat fait prisonnier par suite de son insouciance ou de sa négligence, tout chef qui, par manque de fermeté, laisse prendre une partie de sa troupe, commet une faute des plus graves. Le commandant en chef décide que tout militaire non blessé, fait prisonnier, sera à son retour de captivité l'objet d'une enquête à l'effet de déterminer s'il y a lieu de prendre envers lui les sanctions disciplinaires ou de le traduire devant un conseil de guerre, notamment pour capitulation, désertion à l'ennemi ou abandon de poste en présence de l'ennemi ». Signé : Joffre.

Il était un peu plus de 9 heures du matin. L'heure de la décision était arrivée. Hautmont, malgré son nom, est construit dans un bas-fond, au bout de la Sambre. Le plus pressant était de sortir de cette cuvette encombrée, où on ne voyait rien, où on ne savait rien et où on n'aurait pu, au milieu de la foule, faire un emploi utile de ses armes. Précédé par quelques sous-officiers éclaireurs à bicyclette, Charlier porte son détachement sur une hauteur à Neuf-Mesnil, d'où il pensait piquer vers la forêt de Mormal qui dissimulerait sa marche, et de là sur Valenciennes qu'il espérait libre d'allemands. A l'ouest de Neuf-Mesnil, quelques rescapés de la batterie Parassols rejoignirent le commandant et lui apprirent que la lisière de la forêt de Mormal était fortifiée et Valenciennes sérieusement tenue par l'ennemi. Entre temps, le détachement s'était renforcé et comptait environ 300 hommes, presque tous artilleurs (un seul fantassin blessé s'y était joint en quittant l'ambulance de Hautmont avec la permission du médecin chef). Le détachement comprenait aussi quelques soldats anglais.

Voyant la route de Valenciennes barrée, le commandant Charlier change de parti et se dirige vers Feignies, 3 kilomètres au nord de Neuf-Mesnil. Puisque la forêt de Mormal lui est interdite, il utilisera les bois des Lanières pour longer ou même emprunter le territoire belge qui fait une pointe entre la Sambre et l'Escaut puis rentrera en France vers Condé pour gagner Lille dont il ignore l'évacuation prématurée. Il côtoie ainsi le front N.O. du camp retranché, sans la moindre difficulté, en recueillant au passage des isolés ou de petits détachements qui annoncent tous la chute de Maubeuge. Vers midi, arrivée à Feignies. La chaleur est écrasante. Les hommes, exténués, n'ont pas eu en général de distribution régulière depuis vingt quatre heures. Ravitaillement, remise en ordre, renfort d'une grande garde de 67 fantassins du 145^e commandée par 2 sergents, qui se rallient volontairement à la colonne dont ils formeront désormais par moitié l'avant-garde et l'arrière-garde. On se dirige vers Malplaquet, village historique situé à la frontière belge, en ralliant chemin faisant encore beaucoup d'isolés, les détachements d'artillerie des lieutenants Binoche, Morin, Guyot, les survivants de la batterie Delherbe, une section d'auto-projecteurs avec son matériel, et enfin ce qui reste de la batterie Magnien, venue du fort des Sarts. Sans la compter, l'effectif des compagnons du commandant Charlier a quadruplé de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Mais la colonne était

donc fort lourde. Son chef décide de liquider tout le matériel qui aurait gêné sa marche à travers bois. Camions, auto-projecteurs, voitures, chevaux, sont détruits ou abandonnés, puis le détachement ainsi allégé s'écartera définitivement de la forteresse agonisante pour s'enfoncer dans le bois des Lanières. Jusqu'ici, dans cette marche de flanc, elle n'avait pas rencontré un allemand. Au cours de la traversée du bois, pas davantage. Ce n'est que tout près de la lisière nord, presque à la frontière belge, qu'éclate une vive fusillade. Le détachement riposte avec une intensité qui inquiète le commandant sur l'approvisionnement en cartouches relativement faible et impossible à reconstituer. La violence de notre feu, la progression rapide et décidée de notre ligne fait croire sans doute à la grande garde allemande, à laquelle les français s'étaient heurtés, qu'il s'agissait d'une grosse attaque. Elle se replie. Les Français avaient perdu un tué pour rompre à cet endroit le cercle de l'investissement. Ils ne devaient plus rencontrer les allemands qu'à Blanc-Misseron, à environ une vingtaine de kilomètres de là.

Comme le commandant Charlier l'apprit, plus tard, les allemands avaient appelé vers le Sud tout ce qu'ils avaient pu. Le pays, comme par un coup de pompe, s'était presque vidé d'envahisseurs. Derrière les faibles détachements qui tenaient l'investissement au nord de la place, il ne restait plus à Valenciennes que 600 hommes de troupes d'étapes, fort peu mordantes. La bataille de la Marne avait fait ventouse, et sur 100 kilomètres de frontière, de Maubeuge à Dunkerque, la poignée de braves groupes autour du commandant Charlier passa presque sans coup férir. Sans doute un plus gros détachement eût-il attiré davantage l'attention des allemands. Il se fût écoulé moins vite, se fût faufilé moins aisément, mais aussi il eût bousculé plus facilement les éléments plus que médiocres qui auraient essayé de lui barrer la route. La preuve est établie par les faits : le succès de la colonne Charlier, composée en majeure partie de canonnières territoriaux peu entraînés à la marche, et ignorant tout du combat d'infanterie, prouve qu'une notable partie de l'infortunée garnison aurait pu, aurait dû rejoindre Lille, provoquant ainsi en arrière des armées allemandes, dont la situation, le 4 septembre, était critique, un trouble dont les conséquences ne se peuvent mesurer. Après l'engagement, le détachement du capitaine Magnien se sépara du gros et, comme nous l'avons vu, rejoignit Dunkerque par petits paquets.

La première partie de l'opération était terminée. Les volontaires partis de Hautmont et de

Feignies étaient sortis de la nasse. Le champ était libre devant eux. Résultat dû non seulement à l'endurance et au courage de la troupe improvisée, mais à la sagacité, à la décision, à l'énergie de son chef. Grâce à un canonnier envoyé en éclaireur et déguisé en marchand d'œufs, le commandant apprend que Malplaque est occupée par un détachement ennemi avec une mitrailleuse. Il se prépare à enlever le poste, mais un autre canonnier, sûrement contrebandier dans la vie civile, lui fait éviter le village, et le mène à travers bois, champs, ruisseaux, abattis, jusqu'en Belgique, près de Blangies. La nuit est tombée. Le guide ne connaît plus le chemin. Là, le commandant s'adresse à un Belge qui conduit la colonne à Dour, où un autre habitant l'amène au prochain village. Le fait se reproduit 4 ou 5 fois dans la nuit. Le colonel Charlier rend hommage au dévouement bénévole de ces braves gens dans des termes auxquels il serait dommage de changer quoi que ce soit : « En cheminant à travers les troupes allemandes, partout, à la première porte où j'ai frappé au hasard, sans être trahi nulle part, dès que j'eus décliné ma qualité d'officier français, spontanément, l'habitant ainsi réveillé, sans se soucier du châtiment s'il était pris ou dénoncé, se mettait à côté de moi, à la tête de la colonne, me faisait éviter par des crochets les endroits suspects ou dangereux, ou les guet-apens où j'aurais pu tomber. J'ai oublié les noms des localités traversées et les noms des braves gens qui, me guidant ainsi, contribuèrent à sauver ma colonne, mais je n'oublierai jamais la gratitude que je leur dois ».

Cette marche de nuit achève d'épuiser les hommes qui n'ont guère dormi durant le siège dans une place dépourvue de ces abris profonds comme ceux dont est dotée aujourd'hui la ligne Maginot, où les fractions des garnisons de défense peuvent tour à tour aller reprendre leurs forces physiques et morales. Depuis le 7 à 9 heures du matin, il n'y a eu que des arrêts de courte durée, un ravitaillement de fortune. Il faut s'arrêter. Le dernier guide belge, pris à Baisieux vers 3 heures du matin (le 8), est un mineur qui propose au commandant de conduire sa troupe à la mine de Quiévreachain, par où elle rentrera en France après avoir parcouru, avec les détours, à peu près 20 kilomètres en territoire belge. Il est difficile d'évaluer exactement la longueur totale de la marche exécutée de Hautmont à Quiévreachain. Elle est de l'ordre de 40 kilomètres au moins. Aussi le commandant accepte-t-il la proposition du mineur, et à 4 heures, il vient demander à M. Georges **Leharle**, directeur de la mine, des vivres et l'hospitalité

pour sa troupe harassée. Le commandant était tombé sur un patriote au grand cœur qui, malgré le danger encouru, fit immédiatement abriter les hommes dans une fosse de la mine où ils s'écroulèrent de fatigue. L'ingénieur apprit aux officiers français que Lille était tombée, que la présence de la colonne allait bien vite être connue, et que le seul moyen d'éviter la captivité était de cacher armes, uniformes, équipements dans la mine, de déguiser tout le monde en mineurs, de procéder à la dissolution de la troupe. Officiers et hommes se dirigeraient individuellement sur Hazebrouck. Rendez-vous général à Dunkerque. La plupart des militaires de la colonne étaient du pays, beaucoup étaient mineurs, certains parlaient flamand. Ils risquaient gros en se déguisant, car les allemands avaient annoncé qu'ils fusilleraient tout soldat français ainsi travesti. Il ne semble pas qu'il y ait eu un nombre appréciable de défaillances parmi ces volontaires de l'évasion jusqu'au bout. Il en est qui auraient pu rentrer dans leur famille. Livrés à eux-mêmes, la plus grande partie de ces hommes, sortis de la vie civile cinq semaines auparavant, se retrouvèrent à Dunkerque. Au jour, vers 6 heures, donc après un repos bien bref, le commandant fait le compte de sa troupe et constate que son arrière gauche (3 officiers et 300 hommes) n'avait pas suivi, probablement à partir de Baisieux. Tant pis. On distribue un millier de vêtements de mineurs aux autres : en route, et bonne chance ! Une forte partie des hommes était déjà, dispersée quand le commandant fut informé par un jeune cycliste civil qu'un gros détachement français se trouvait à 4 kilomètres de Quiévrechain. Le commandant se porte à sa rencontre, mais fut bien empêché d'entrer en contact, car il se trouva le témoin d'un combat livré près de Blanc-Misseron par ce détachement, qui n'était autre que son arrière gauche, à une compagnie allemande venue de Valenciennes en tramway. Les allemands se montraient fort timides. Les français, au contraire, tiraient avec vigueur et continuaient leur marche vers l'ouest. Pour en finir avec les aventures de cette fraction, disons tout de suite qu'arrivé dans les bois, près de Vieux-Condé, le lieutenant de territoriale Darvogne, qui le commandait, apprit qu'il y avait dans les gares belges, voisines et non gardées, des trains qui feraient bien l'affaire de l'arrière-garde. Le maréchal des logis ouvrier d'état Roux se porte à 2 heures de l'après-midi à la gare belge de Callemelle où il réquisitionne régulièrement un train qui devait être formé pour aller à Mons. Le détachement, très fatigué, ne marchait pas vite.

L'heure de départ du train était arrivée. Mons s'impatientait. Enfin l'arrière-garde parut et fût enfournée dans le train qui fila juste à temps. Mons, dont la méfiance avait fini par s'éveiller, se décida à envoyer à Callemelle des auto-mitrailleuses qui arrivèrent à la gare au moment où le train venait de la quitter avec une heure de retard. Il arrive à Tournai où Darvogne le réquisitionne à nouveau, pour continuer sur Courtrai et Dunkerque où le détachement en armes et en tenue militaire débarque le 8 à minuit. En arrivant à Dunkerque, le commandant de l'arrière garde est accusé d'abandon de poste par le gouverneur de la place et mis aux arrêts de rigueur que le commandant Charlier fera lever le 11 quand il aura expliqué les conditions dans lesquelles s'est faite l'évasion.

Revenons aux aventures personnelles du commandant de la colonne. De retour à la mine de Quiévrechain, il se déguise en cheporion et va demander asile à l'abbé **Lequin**, curé d'Onnaing (et ancien curé de Rousies). Au presbytère, il retrouve son adjoint, le capitaine **Charpentier**, qu'il avait dû laisser, vu son état d'épuisement, à Dour. Le 9, Charlier trouve l'asile à Bouvines. Le 10, dans la matinée, il parvient à Lille, que les allemands avaient évacué depuis quarante-huit heures. Il se présente au préfet qui connaissait la marche du détachement. A Lille, il retrouve l'officier d'administration **Thierry**, chef artificier de l'arsenal, qui l'avait accompagné dans la première partie de l'évasion, mais que, vu son âge et son état maladif, il avait dû renvoyer du bois des Lanières à Feignies, d'où M. Thierry rejoignit Lille en auto. Il apprit à son chef le départ de presque toutes les troupes allemandes vers le sud, ce qui fit amèrement regretter au commandant Charlier de n'avoir pas eu le renseignement plus tôt. Il lui aurait permis d'éviter la dissolution du gros de la colonne à Quiévrechain. Il est probable en effet qu'il aurait pu arriver à Dunkerque en passant à travers les mailles d'un filet de plus en plus distendu. D'Onnaing à Lille, le commandant n'avait en effet rencontré aucune troupe allemande. Le commandant d'étapes de Valenciennes avait envoyé son autre compagnie disponible à la lisière de la forêt de Raismes où elle n'eut personne à arrêter. Les deux officiers se dirigèrent sur la gare de Saint-André, où un train se format pour Dunkerque. Sur le quai de la gare se promenaient deux ou trois cents mineurs. A l'arrivée de Charlier, un formidable cri : « Le commandant ! », sortit de toutes les poitrines (on l'avait dit fusillé). C'était une partie des gens de la colonne qui arriva à Dunkerque, avec

son chef, le 10, à 8 heures du soir. On eut le bon esprit de laisser groupés une bonne partie des artilleurs évadés de Maubeuge. Ils formèrent le 5^e groupe du 118^e lourd, qui eut, pendant la suite de la campagne, sous les ordres du chef d'escadron Quinton (le célèbre physiologiste et philosophe), une magnifique conduite, attestée par plusieurs citations. On ne reconstitua malheureusement pas, autour du noyau de braves de la grande garde venus volontairement de Feignies avec la colonne, le 145^e d'infanterie, auquel s'attache une mauvaise réputation qu'il ne méritait pas. Cet excellent régiment avait vaillamment combattu sous Maubeuge. On ne pouvait lui faire aucun grief d'une capitulation qu'il n'apprit qu'à la dernière minute. Il n'a jamais été reformé.

Nous étonnerons peut-être nos lecteurs en écrivant que l'entreprise du commandant Charlier et de ses compagnons fut jugée très diversement. En l'apprenant, dans la citadelle de Torgau, le général Fournier, aigri, par la captivité, prononça des paroles qui surprennent : « Ils se sont fait de la gloire avec notre malheur. Ces évasions ne se peuvent excuser ». Au procès, où se rencontrèrent sur les mêmes bancs des hommes qui avaient fait beaucoup plus que leur devoir, d'autres qui avaient fait beaucoup moins et d'autres qui l'avaient fait tout simplement, le général Fournier revint de la manière la plus noble sur ses propos précédents en déclarant, après les plaidoiries : « Charlier et Magnien ont eu une conduite admirable pendant la guerre, et je les envie d'avoir pu combattre jusqu'à la victoire finale. » Au cours de la campagne, justice beaucoup plus rapide fut rendue aux évadés de Maubeuge par ceux qui les virent à l'œuvre. Le commandant Charlier fut, le 14 juillet 1915, nommé officier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de l'armée. Il a quitté le service actif comme colonel et commandeur de la Légion d'honneur. Le capitaine Parassols fut cité à titre posthume à l'ordre du corps d'armée. Magnien termine la guerre comme chef d'escadron. Les lieutenants Darvogne, Morin, Binoche, l'officier d'administration Sarrocchi, l'ouvrier d'état Roux furent cités à l'ordre de l'armée pour leur conduite à l'arrière-garde de la colonne. Le curé d'Onnaing reçut la croix de guerre. Quant à M. Georges Leharle, directeur de la mine de Quiévreachain, il paya chèrement son accueil au gros de la colonne et le courage civique dont il avait donné l'exemple. En mai 1915, neuf mois après le passage du détachement Charlier à Quiévreachain, une patrouille allemande, renseignée sans nul doute par un dénonciateur, se dirigea droit sur la fosse où M.

Leharle avait noyé les armes qu'on trouva en les repêchant avec des harpons. Tout le personnel dirigeant de la mine fut arrêté. M. Leharle revendiqua pour lui seul la responsabilité et fit relâcher ses collaborateurs. Traduit devant le conseil de guerre allemand de Valenciennes, il fut condamné à mort. Mais ses juges signèrent en sa faveur, à l'unanimité, un recours en grâce. Le kaiser commua la peine en quinze ans de travaux forcés que le condamné était en train de subir au bagne de Werden-sur-Ruhr, avec des criminels de droit commun. De puissantes interventions se produisirent sur l'initiative de Charlier et la peine de M. Leharle subit une nouvelle atténuation qui consista à le soumettre au régime cellulaire qu'il endura jusqu'au 11 novembre 1918. Il fut décoré de la Légion d'honneur le 7 mars 1921. La volonté d'échapper coûte que coûte à la captivité entraîna, pour une notable proportion des réfractaires, de ceux qui n'avaient pas voulu admettre que « la consigne était de se rendre », des conséquences qu'il est bon d'énumérer sans commentaires : sur les 1.200 hommes environ qui, le 7 septembre 1914, s'évadèrent de Maubeuge (compte non tenu des batteries Parassols et Magnien), 600, soit la moitié, furent tués, blessés ou mutilés. La majeure partie étaient des territoriaux, de simples sous-officiers, brigadiers ou canonniers des vieilles classes. Le lieutenant Darvogne, commandant de l'arrière-garde, était, en 1914, plus que quinquagénaire. Bien que dégagé de toute obligation militaire, il avait tenu à marcher, et l'on a vu avec quelle supériorité ce modeste officier subalterne de complément mena son arrière-garde à Dunkerque. Il fut tué glorieusement en 1917 à l'armée d'Orient. Le lieutenant de réserve Guyot fut amputé des deux jambes en Artois au cours des attaques de 1915. Le lieutenant Binoche fut grièvement blessé à la cuisse devant Verdun en 1916. Le lieutenant Morin, revenu au front après blessure, fut sérieusement yperité en août 1917 au Morthomme. Le 5^e groupe du 118^e lourd avait, à cette même date, eu 36 canons détruits par le feu ennemi et comptait déjà 302 tués et blessés. Le maréchal des logis commandant le détachement d'auto-projecteurs fut tué en novembre 1914 dans les Flandres. La grande garde du 145^e paye à la défense nationale un tribut plus lourd encore que les artilleurs. Les 2 sergents furent tués en 1915, et en juin 1916, sur les 67 fantassins qui les avaient suivis, il n'y avait plus que 6 survivants, dont certains avaient été plusieurs fois blessés.

La commémoration du centenaire de l'armistice

à Rousies, du 7 au 12 mai 2018»



Un dessin exposé



Les CM1 et CM2 de l'école Liémans



Les CM1 et CM2 de l'école Pasteur



M. Heuclin, lors de la conférence, et une partie de l'équipe « Racines et Patrimoine »

